

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

ÉDITO



Alors que l'année **2022** a été marquée par une **crise énergétique** importante impactant tous les acteurs, TE38 reste pleinement solidaire et engagé pour accompagner les communes.

Parmi les sujets sensibles figure l'**achat d'énergies** pour les communes et intercommunalités iséroises. Si le prix final en Isère obtenu par notre stratégie d'achat est globalement satisfaisant, il n'en reste pas moins que cette augmentation

sera difficile à intégrer dans les budgets des collectivités toujours plus restreints.

Pour cela, TE38 a accéléré ses actions en faveur de la diminution des **consommations d'énergie**. En matière de rénovation énergétique des bâtiments, outre l'accompagnement proposé par TE38, une nouvelle subvention baptisée **ISERENOV'** a été créée. Elle permettra je l'espère d'être un élément déclencheur, notamment pour les plus petites communes, pour des projets massifs de rénovation.

En matière d'**éclairage public**, notre intervention est déjà clairement mesurable avec une **modernisation du parc en LED** à hauteur de **48%** en 2022, ayant généré une économie substantielle pour les communes d'environ **42 GWh**, représentant **7 M€ d'économie** d'électricité pour les communes.

Cette année fut également marquée par les concertations menées dans le cadre de l'élaboration de notre **schéma directeur** des infrastructures de recharge pour véhicules électriques. En 2022, ce sont 57 000 recharges qui ont été réalisées, soit **863 tonnes de CO2 économisées**. Sans oublier que notre niveau d'investissements sur le réseau de distribution électrique, nécessaire pour préparer l'avenir, est resté quant à lui maintenu.

L'année **2022** illustre sans contexte un profond changement à la fois économique et social auquel s'ajoute une crise climatique qui est désormais devant nous. Cette dernière nous amène à devoir nous adapter et revisiter les politiques publiques : plus d'inventivité, plus de créativité, plus d'évaluation.

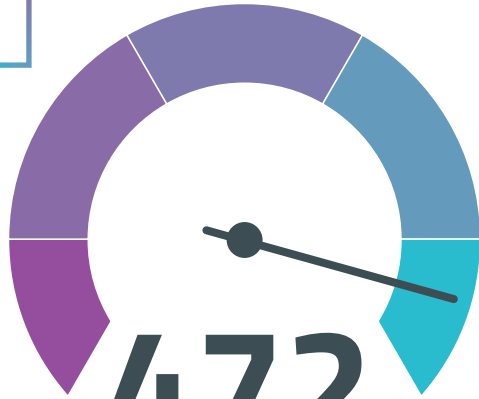
Bonne lecture.



Bertrand LACHAT,
Président de TE38.

SOMMAIRE

	2022 en chiffres.....	4
	Panorama.....	6
	Organigramme.....	8
	Électricité.....	10
	Gaz.....	14
	Éclairage public.....	16
	Transition énergétique.....	18
	Cartographie.....	21
	Achat d'énergies.....	22
	Finances.....	24
	Communication.....	25
	Glossaire.....	27



472
ADHÉRENTS
dont 13 EPCI



2 042
KM DE RÉSEAUX GAZIERS
ET

20 906
KM DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES
CONTRÔLÉS

46,4
MILLIONS
D'€ ENGAGÉS
EN FAVEUR DE
L'ÉNERGIE



47
AGENTS INVESTIS

6 COMITÉS
SYNDICAUX

8 BUREAU
SYNDICAL



ZOOM SUR LES RENCONTRES TERRITOIRE D'ENERGIE



700
PARTICIPANTS



50 EXPOSANTS
5 ESPACES D'EXPOSITION
10 ATELIERS EXPÉRIENTIELS

⚡ ÉLECTRIFICATION



175
CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS

17,5 M€ DE TRAVAUX
ENGAGÉS

🌿 EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



115
ADHÉRENTS AU
CONSEIL EN ÉNERGIES



1251
BÂTIMENTS SUIVIS

46 664 MWh
DÉPOSÉS AU TITRE DES CEE

💡 ÉCLAIRAGE PUBLIC



238
TRANSFERTS DE
LA COMPÉTENCE



146
CHANTIERS
RÉCEPTIONNÉS

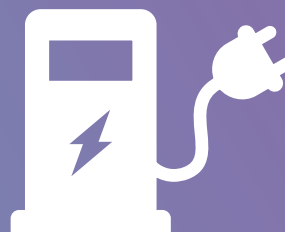


58 903
FOYERS
LUMINEUX

4,5 M€ DE TRAVAUX
ENGAGÉS



RECHARGE VÉHICULES



56 952
RECHARGES POUR
141 BORNES

🏠 ACHAT D'ÉNERGIES



418
ADHÉRENTS

251 GWh
ACHEMINÉS (ÉLECTRICITÉ ET GAZ)



74 M€
DE VOLUME FINANCIER



CARTOGRAPHIE



301
ADHÉRENTS À
CASSINI



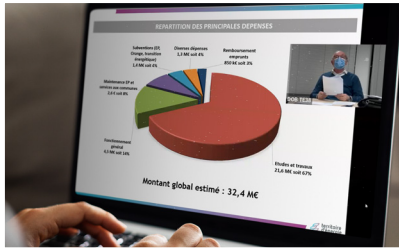
PRÈS DE

2 200

KM² SURVOLÉS POUR LE
PCRS

SOIT **100%** DE LA SURFACE

PANORAMA



24 janvier DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Présentation des principales actions
pour 2022



31 mars au 03 avril SALON DE LA MOBILITÉ Grenoble

TE38 partenaire du 1er salon de la
Mobilité organisé par le Dauphiné
Libéré



21,23 et 28 juin CONFÉRENCE « CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE ET PCRS »

TE38 est parti à la rencontre des
collectivités pour leur permettre
de mieux appréhender les
services autour de la thématique
«cartographie»

21 mars COMITÉ SYNDICAL

Lancement d'une aide aux travaux de
rénovation énergétique Isèrenov'



30 mai SÉMINAIRE DES MEMBRES DU BUREAU Apprieu

Visite de la première unité de
méthanisation 100% agricole de
l'Isère: «Méthanisère»





20 Septembre
**JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ DES
 RÉSEAUX DE DISTRIBUTION GAZ**
 SDIS, Fontaine

Journée de prévention des dommages
 aux ouvrages à proximité des réseaux
 de gaz



7 décembre
LES RENCONTRES TERRITOIRE D'ÉNERGIE
 Grenoble

Un événement créé par TE38, consacré aux
 énergies d'aujourd'hui et de demain, pour
 répondre aux grands enjeux auxquels sont
 confrontées les collectivités

14 septembre
**20ÈME RENCONTRE DES
 INTERCOMMUNALITÉS**
 Montalieu-Vercieu

Signature des conventions de
 partenariat TE38/AMI



15 octobre
CONGRÈS DES MAIRES DE L'ISÈRE
 Saint-Savin

Un événement annuel organisé par
 l'Association des Maires de l'Isère et
 plébiscité par tous les élus isérois.



BUREAU

Chaque adhérent à TE38 dispose d'une représentation au sein du comité syndical, composé en 2022 de 553 élu.e.s et qui est en charge de voter les décisions stratégiques de TE38. Ces élu.e.s désignent en leur sein un Bureau syndical de 50 élu.e.s représenté ci-après pour gérer le fonctionnement traditionnel de TE38. Il est composé d'un Président, de 5 Vice-Président.e.s thématiques, 11 Vice-Président territoriaux, 32 délégué.e.s territoriaux et 1 délégué départemental.



LACHAT Bertrand

Président



LANFREY Jean-Marc

Vice-Président délégué
aux Concessions
d'énergies et Urbanisme



MAGNIN-FIAULT Georges

Vice-Président délégué
aux Travaux et
Cartographie



SILVESTRE Maryline

Vice-Présidente déléguée
à la Transition
énergétique



FERRARIS Frédérique

Vice-Présidente déléguée
à l'Achat d'énergies et
Administration



JARLAUD Bernard

Vice-Président délégué
aux Finances

TERRITOIRE 1

Vice-Président :
POMMET Gilbert

Délégués de territoire :
CHATELAT Rémy
POURTIER Annie
ROSSI Patrick

TERRITOIRE 3

Vice-Président :
MONTAGNON Emmanuel

Délégués de territoire :
CARCEL Raymond
PAQUE Yannick
TOGNARELLI Christian

TERRITOIRE 5

Vice-Président :
TRICOIRE Daniel

Délégués de territoire :
GUILLIER François
PERRIN Pascal
Poste vacant

TERRITOIRE 2

Vice-Président :
BADIN Bernard

Délégués de territoire :
BACCAM Marguerite
JULLIEN Bernard
PAILLLOT Daniel
Poste vacant

TERRITOIRE 4

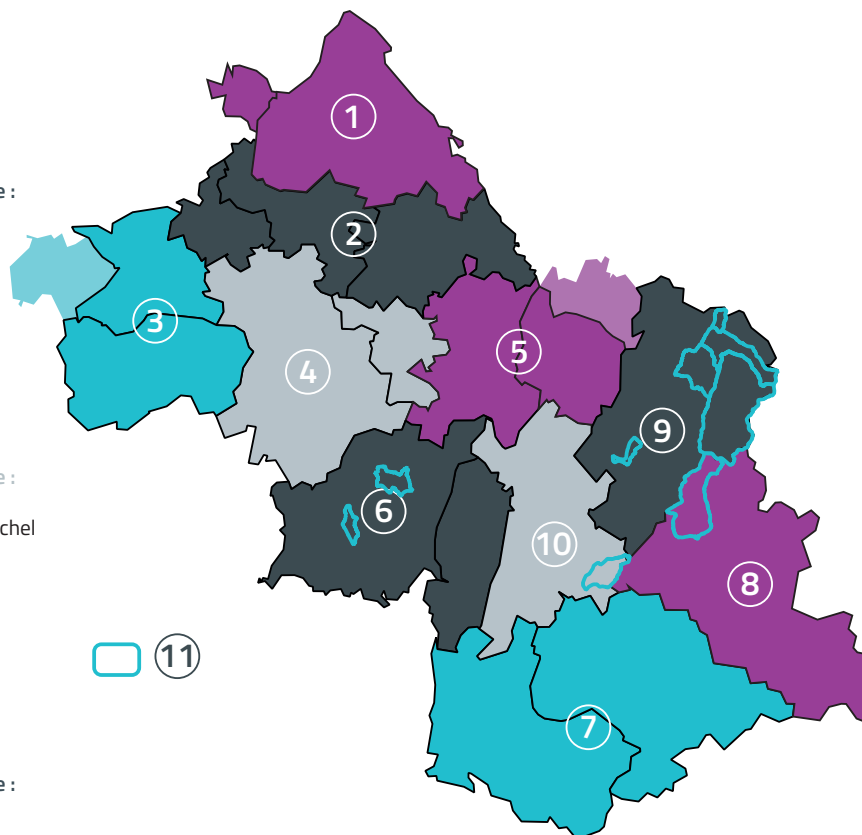
Vice-Président :
GULLON Joël

Délégués de territoire :
CUGNIET Patrick
LEFRANCOIS Jean-Michel
MEUNIER Alain
MOYROUD Nicolas

TERRITOIRE 6

Vice-Président :
ISERABLE Patrice

Délégués de territoire :
GUINOT Benjamin
MARTOIA Guido
MOULIN Gérard



TERRITOIRE 7

Vice-Président :
TOSCAN Michel

Délégués de territoire :
COLLIN Patrick
GARNIER Jean-Luc
GAUTHIER Régis
KAITANDJIAN Patrick

TERRITOIRE 9

Vice-Président :
RABIET Jacques

Délégués de territoire :
ARNDT Marylin
MICHEL Jean-Marc
SALVI Michel

TERRITOIRE 11

Vice-Président :
GONINET Bruno

TERRITOIRE 8

Vice-Président :
DELAGÉ Denis

Délégués de territoire :
KUNG Jean-Marc
PERROT Quentin

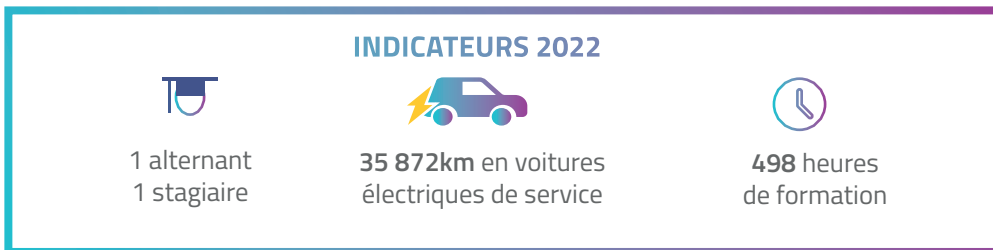
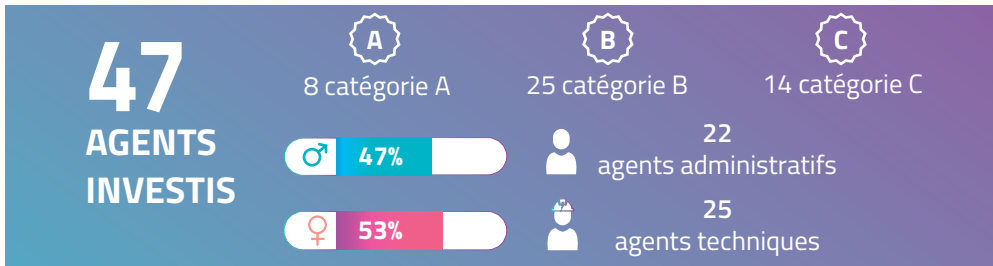
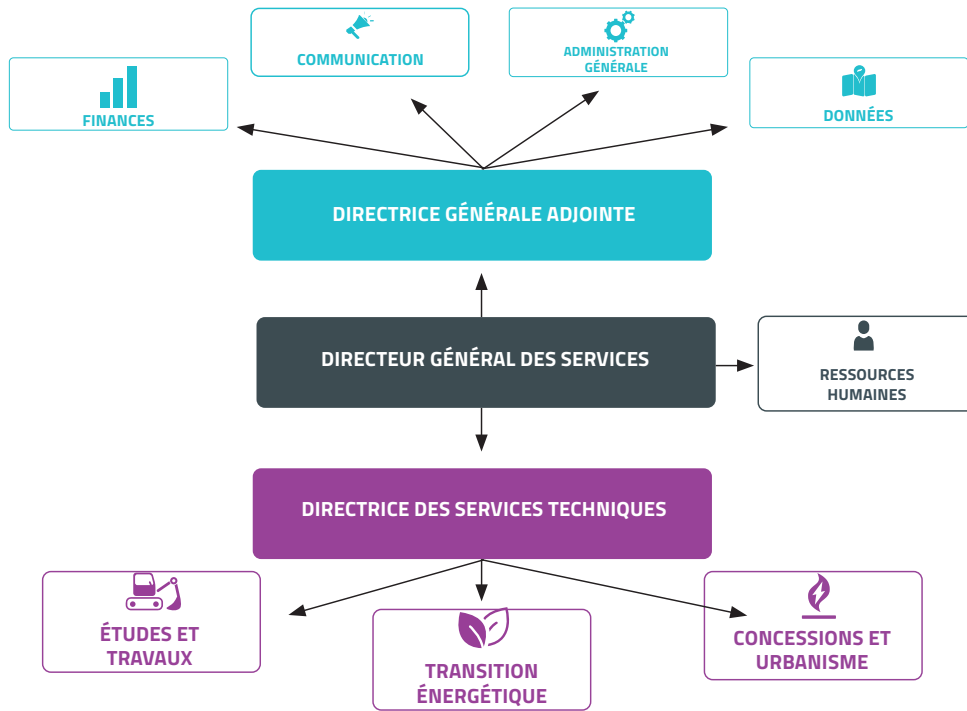
TERRITOIRE 10

Vice-Président :
VERRI Pierre

Délégués de territoire :
DEBEUNNE Élisabeth
SOTO Guy
TROVERO Jean-Paul

**DÉLÉGUÉ
DÉPARTEMENTAL :**
CHRIQUI Vincent

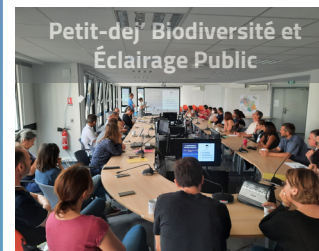
SERVICES



LES TEMPS FORTS ENTRE AGENTS

Plusieurs évènements internes sont venus rythmer l'année des agents de TE38. L'occasion de rassembler et de renforcer la communication auprès des agents de TE38 autour de ses actions et de ses valeurs.

- 24 mars** : Une matinée « **cyber-nettoyage de printemps** » afin de sensibiliser sur l'empreinte environnementale du numérique organisée par le chargé de mission informatique du service administration générale. Elle s'est suivie d'une action collective d'ampleur de suppression des données informatiques inutilement conservées sur les serveurs.
 - Résultats**: 112 fichiers supprimés pour 109 GO - L'équivalent de 2 783 tonnes de CO2 ou 81 314 ampoules basse consommation allumées pendant 1 an.
- 24 mai** : Le Petit Déj' « **impact de l'éclairage public sur la biodiversité** » organisé par le référent « réseau éclairage public » du service Etudes et travaux, afin de mieux comprendre comment TE38 intègre les problématiques de biodiversité dans la planification de ses actions.
- 09 juin** : Une journée de partage entre les services avec la **visite d'un méthaniseur agricole** à Saint Victor de Morestel.
- 22 septembre** : Le Petit Déj' « **mobilité** » organisé par le responsable transition énergétique afin de partager sur la mobilité et l'intermodalité et les actions de TE38 dans ce domaine.
- 13 et 15 décembre** : Le Petit Déj' « **cybersécurité** » organisé par le chargé de mission informatique du service administration générale afin de sensibiliser et responsabiliser tous les agents aux risques de cyberattaques et de les informer sur l'action entreprise par TE38 pour améliorer sa cybersécurité en lien avec l'ANSSI.



CONCESSION

Propriétaire des réseaux publics de distribution d'électricité, TE38 est maître d'ouvrage de travaux et contrôle l'activité des concessionnaires. Ce contrôle a pour objectif de garantir une bonne qualité de l'énergie, l'entretien du patrimoine concédé, de favoriser les investissements et d'être ainsi le garant de la qualité du service public concédé.

Le contrôle annuel du concessionnaire s'organise suivant trois axes :

CONTRÔLE ANNUEL



L'analyse du compte-rendu d'activité de la concession (CRAC) présentée au **Comité Syndical du 12/12/2022**

- Contrôle de l'état de la distribution d'électricité sur la concession;
- Veille au respect de l'application des clauses du cahier des charges;
- Définition des axes de progrès avec le concessionnaire.



CONTRÔLE CONTINU

Réunions de suivi avec les concessionnaires (**5 en 2022** sur les thèmes suivants) :

- Organisation de l'audit des principaux métiers du gestionnaire de réseau ENEDIS;
- Flux financiers du contrat de concessions (modalités de calcul et de recouvrement la redevance d'investissement et d'utilisation de l'enveloppe pour les travaux d'amélioration esthétique);
- Accès aux informations sur l'état du réseau électrique facilité par le compteur LINKY, des calculs électriques associés aux raccordements de producteurs sur la cartographie des réseaux;
- Exercice de la maîtrise d'ouvrage par TE38;
- Les modalités de partenariats envisageables pour la transition énergétique.

CONTRÔLE PONCTUEL



Audit chez le concessionnaire et rédaction d'un rapport annuel présenté en Comité syndical

- Réunions d'audit **le 30 juin et le 1er juillet 2022** à partir de données préalablement obtenues et nécessitant des compléments d'informations. Une attention particulière a été portée cette année sur la **qualité des inventaires techniques et comptables** tenus par ENEDIS et sur une vingtaine de dossiers dont la moitié porte sur des chantiers de travaux inscrits dans le PPI et l'autre moitié sur des incidents HTA et BT.
- Rédaction d'un **rapport de contrôle** qui sera présenté aux élus et consultable sur le site internet de TE38 en 2023.



PATRIMOINE

1 545 M€ de remplacement des ouvrages

490 communes concédées par TE38

8 395 km de réseaux de moyenne tension (HTA)

12 511 km de réseaux de basse tension (BT)

11 177 postes de transformations



USAGERS

533 877 usagers

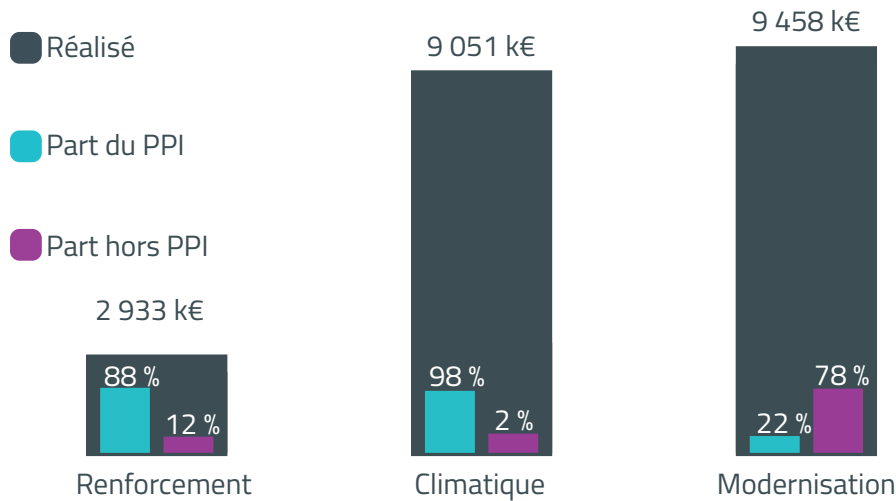
14 961 installations de production

6 074 GWh d'énergie acheminée

549 GWh d'énergies renouvelables injectées

INVESTISSEMENTS

Afin de maintenir et améliorer la performance du réseau, le contrat intègre des programmes pluriannuels d'investissements (PPI). Chaque PPI est décliné chaque année dans les programmes annuels d'investissement d'ENEDIS.



INVESTISSEMENT ENEDIS POUR LA PERFORMANCE DU RÉSEAU EN 2021

Suite aux intempéries de novembre 2019, des investissements conséquents ont été mobilisés pour améliorer la qualité de l'alimentation électrique.



SUIVI DU PPI

Programme Pluriannuel D'investissements

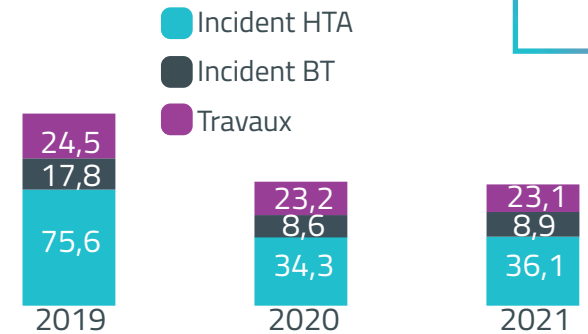
Afin d'atteindre les ambitions du schéma directeur et conformément à l'annexe 2 du Cahier des Charges du nouveau Contrat de Concession signé le 11 décembre 2019, Enedis et TE38 élaborent de façon concertée des PPI par période de 5 ans. Cet outil de programmation répond à une logique de pilotage: **programmer pour planifier les travaux dans le temps.**

Le premier PPI a commencé le 1er janvier 2020 et prendra fin le 31 décembre 2024. Sa mise en œuvre repose sur des échanges réguliers de données entre Enedis et TE38, de nature à permettre un suivi des objectifs fixés. Chaque fin d'année une réunion de présentation des investissements réalisés au cours de l'année et ceux prévus l'année suivante permet de constater les écarts. **L'année 2023 sera importante puisque 80 % du premier PPI devrait être réalisé et fera l'objet d'un bilan de manière à mieux se projeter pour l'élaboration du prochain PPI.**

QUALITÉ

CONTINUITÉ D'ALIMENTATION

La continuité d'alimentation est évaluée avec plusieurs indicateurs, dont le critère B. Ce critère traduit le temps moyen de coupure en minute subi par un usager de la concession durant l'année.



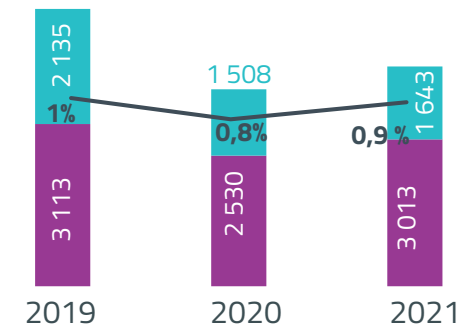
TEMPS MOYEN DE COUPURE PAR USAGER EN MIN (CRITÈRE B PÉRIMÈTRE CONCÉDÉ - HORS INCIDENTS EXCEPTIONNELS)

2021 marque un retour à un temps moyen de coupure stable voire en légère amélioration par rapport aux 5 dernières années. On constate une progression régulière du temps de coupure cumulé au fil des mois. Dans ces conditions, l'indicateur reflète le degré de robustesse du réseau hors épisodes climatiques d'ampleur.

TENUE DE TENSION

La tension d'alimentation d'un usager raccordé au réseau basse tension (BT) est de 230 V avec une tolérance de +/- 10%.

- Nombre de Clients mal alimentés (urbain)
- Nombre de Clients mal alimentés (rural)
- Taux total de Clients mal alimentés (sur le département isérois)



ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DU TAUX D'USAGERS MAL ALIMENTÉS (CONTRAINTE DE TENSION)

Au regard des seuils réglementaires du décret qualité fixé à 3%, les résultats de l'évaluation globale du taux de clients mal alimentés sur le territoire de la concession sont satisfaisants ainsi le niveau réglementaire de qualité du réseau public de distribution d'électricité est respecté.

UTILISATION DES SUPPORTS

TE38, propriétaire du réseau public de distribution d'électricité, met à disposition d'opérateurs les appuis aériens électriques pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques. Ces infrastructures historiquement dédiées à l'éclairage public et aux télécommunications se sont diversifiées avec la montée en puissance des besoins numériques. Des autorisations sont ainsi accordées après signature de conventions permettant à l'opérateur de s'installer sur des poteaux de distribution d'électricité sous certaines conditions.

En 2022, deux conventions ont été signées avec respectivement les opérateurs CITYFAST et CELESTE pour le déploiement d'un service de très haut débit pour les professionnels et deux conventions communales pour l'installation et l'exploitation d'un réseau de vidéo protection.

28 € / poteau
de compensation financière pour TE38



URBANISME ET RÉSEAUX

ASSISTANCE AUX PROJETS D'URBANISME (APU)

L'APU est un accompagnement ouvert gratuitement aux collectivités en charge de l'urbanisme pour appréhender le développement de leur territoire. TE38 apporte conseil et expertise (juridique, technique et financière) pour une prise en compte adéquate des réseaux d'électricité et de gaz dans l'instruction du PLU ou PLU(i) ainsi que des autorisations d'urbanisme.

INDICATEURS 2022



178

collectivités adhérentes

dont



4

communautés de communes

En 2022, suite aux sollicitations des communes ou de leur service instructeur, TE38 a examiné **46 dossiers**.

Les échanges avec ENEDIS et les communes ont permis d'alléger leur charge financière de **177 k€ TTC**.

+ 1 commune et 1 service instructeur en 2022

TCCFE

TE38 contrôle la perception de la TCCFE sur le territoire des communes de moins de 2000 habitants ou de celles ayant fait le choix de la transférer à TE38.



En 2022, TE38 a **récupéré 24 000 € de taxes non versées** suite à ce contrôle auprès de fournisseurs dont le nombre est en constante augmentation (+20 % entre 2021/2020). TE38 a également conseillé une vingtaine de communes sur des questions liées à la TCCFE : contrôle des montants versés, explications relatives à la réforme et simulations de montants.



ACTIONS DE TE38 POUR LE COMPTE DE TEARA

TE38 est coordonnateur du groupement des marchés passés pour le compte de TEARA, association regroupant les 13 syndicats d'énergie de la région Auvergne-Rhône-Alpes, pour des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage du contrôle des concessionnaires en électricité et en gaz.

Au cours de l'année 2022, l'ensemble des élus des représentants des 13 établissements publics se sont réunis à différentes reprises pour échanger et définir des actions collectives sur les points d'actualités

AU CŒUR DE CES JOURNÉES D'ÉCHANGES :

- Réponses aux consultations de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)
- Difficultés liées à l'approvisionnement de certains matériels et la hausse du prix des matières premières
- Demande d'un renouvellement des réseaux plus ambitieux sur la durée de concession



Réunion des Président.e.s
TEARA, Décembre 2022



Réunion des Président.e.s
TEARA, Juin 2022

MAÎTRISE D'OUVRAGE TE38

La répartition de maîtrise d'ouvrage des travaux issue du cahier des charges de concession est basée sur le régime d'électrification des communes.

Suite à l'arrêté préfectoral du 5 février 2021, 6 communes urbaines sont passées en régime rural, permettant ainsi à TE38 d'élargir sa maîtrise d'ouvrage sur ces communes (Extension et renforcement) ; et 2 communes rurales sont passées en régime urbain, limitant alors la maîtrise d'ouvrage TE38 sur les enfouissements.

Le périmètre de la maîtrise d'ouvrage de TE38 est le suivant :

Amélioration esthétique	Régime urbain et rural	Travaux sur le réseau basse tension, et accessoirement moyenne tension
Renforcements / Sécurisations	Régime rural	
Extensions (publiques et agricoles)	Régime rural et régime urbain limité aux communes dont TE38 perçoit la TCCFE	

17,5 M€ DE TRAVAUX ENGAGÉS

	Coût moyen (€HT)	Financement principal	Affaires ouvertes	Engagées en travaux	Linéaires
Extensions	4 400	FACE Extension (80% du montant HT)	22	19	6400
Renforcements	65 300	FACE Renforcement (80% du montant HT)	81	73	35 400
Sécurisations	52 550	FACE Sécurisation (80% du montant HT)	14	9	7 300
Améliorations esthétiques	108 800	<ul style="list-style-type: none"> FACE Améliorations Esthétiques (80% du montant HT) en rural Article 8 (60% du montant HT) en urbain 	93	79	41 600


DYNAMISATION DE LA PROGRAMMATION

« AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE »


La programmation « Améliorations esthétiques » souffrait d'une liste de travaux en attente de réalisation sur plus de 18 mois. En juin 2022, les modalités de report et de hiérarchisation des dossiers de travaux d'enfouissement ont été repensées afin d'être plus réactif aux demandes des collectivités. Dès 2023, Les communes devront délibérer sur le chiffrage sommaire dans les 12 mois après l'envoi des éléments et au plus tard le 30 avril pour figurer dans la programmation de travaux de l'année N. Cette dernière est arrêtée en fonction des crédits disponibles et du classement des dossiers.

LA SALETTE FALAVAUX: UN CHANTIER «D'ALTITUDE» DANS UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL

Le département de l'Isère a sollicité TE38 pour le raccordement d'un pylône situé au Col de l'Homme à environ 1800m d'altitude.

 **Travaux réalisés:**

Extension du réseau HTA depuis le sanctuaire de la Salette Fallavaux jusqu'à un pylône installé par le département pour améliorer la couverture téléphonique de la zone.

 **Montant financiers de l'opération sous Maîtrise d'Ouvrage TE38:**

Haute tension électrique financée à 80% par TE38 : **516 672 € TTC**

Réseau télécom département THD : **103 820 € TTC**

Ces travaux permettent désormais au Département de desservir une zone blanche. Ce fut un chantier assorti de fortes contraintes (terrain de montagne, à 1 800 mètres d'altitude, passage sous le bâtiment dans une galerie technique, réalisation d'un encorbellement et création d'infrastructures pour la fibre) mais qui a été une réussite techniquement.



PHOTOS PENDANT LES TRAVAUX À LA SALETTE FALAVAUX

GAZ

CONCESSIONS

En qualité d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz sur l'ensemble du département de l'Isère hors la métropole de Grenoble, TE38 réalise chaque année un contrôle du concessionnaire et des délégataires en charge des investissements et de l'exploitation du réseau de gaz naturel ou de propane.



PATRIMOINE

VALEUR DU PATRIMOINE : 215 M€

2 042 km de réseau (+2.1%)

GRDF : 1 899 km

GreenAlp : 94 km

PRIMAGAZ : 6 km



USAGERS

80 752 usagers desservis (+2.1%)

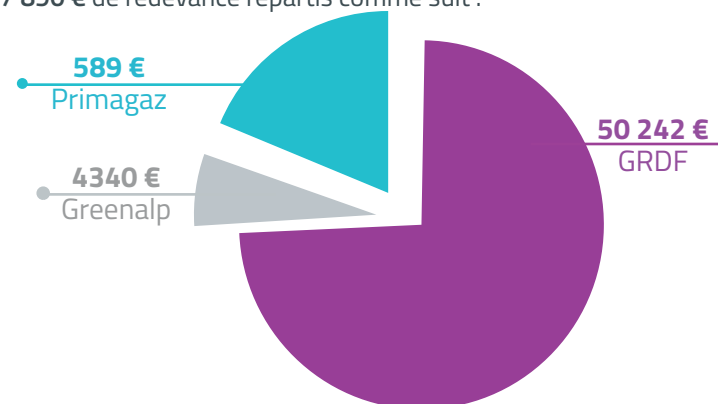
80 154 en gaz naturel et 598 en gaz propane

2 042 GWh d'énergie acheminée

2013 km de réseau gaz naturel et
29 km de réseau gaz propane

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE GAZ (RODP)

En 2022, TE38 l'a recouvré auprès des trois gestionnaires de réseau de distribution et de transport (GRTgaz) pour le compte de 121 communes soit 67 890 € de redevance répartis comme suit :



TE38 a revu en 2022, son intervention sur la gestion de cette redevance, afin de se mettre en conformité avec le code général des collectivités territoriales. Le recouvrement en 2023 sera assuré par les communes, TE38 accompagnera les communes qui le souhaitent, pour le recouvrement des dites redevances en mettant à disposition les informations en sa possession notamment par le biais de son site internet.

EXPLOITATION (CONCESSION GRDF)



1 283

incidents en 2021



12

fuites confirmées en 2021



Taux de fuites pour 100km

BIOGAZ

Afin d'atteindre les objectifs nationaux de neutralité carbone en 2050 les opérateurs d'infrastructures gazières vont devoir s'adapter pour intégrer progressivement du biogaz en substitution du gaz fossile dans un contexte de baisse prévisible des consommations attendue par les actions de la maîtrise de la demande en énergie et de dispositifs de soutien en faveur d'autres énergies renouvelables distribuées en réseau incitant à la désoptimisation de l'utilisation des réseaux de gaz.

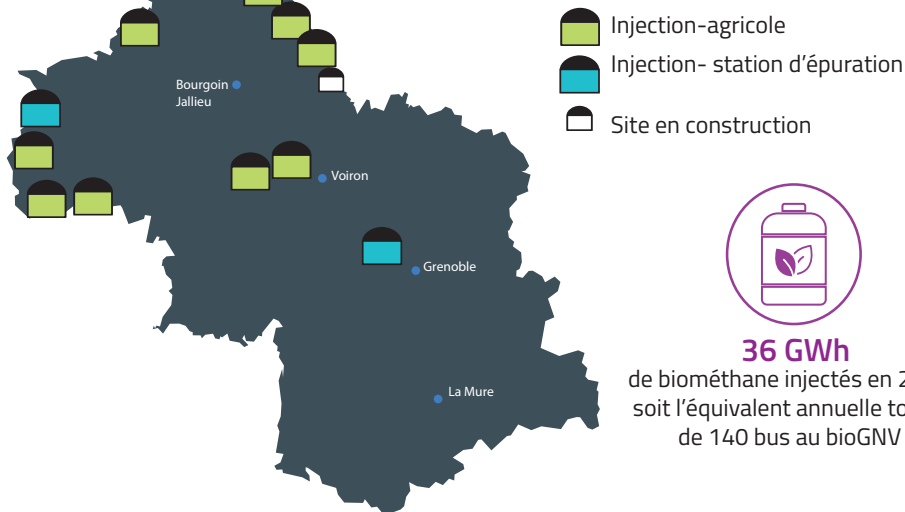
Les accords signés avec GRDF ont permis en 2022 la **mise en service de 6 installations** valorisant le biogaz produit en l'injectant dans le réseau de distribution.

TE38 a repris en 2022 l'animation du comité technique sur l'injection du biogaz dans la zone de Bièvre-Voiron caractérisée par des besoins de renforcements importants lors de la validation des zones de raccordement (maillage pour 1,3 M€ et rebours 2,7 M€). Ces besoins seront revus en 2023 dans le cadre des révisions biannuelles.

LA MÉTHANISATION EN ISÈRE

L'Isère compte actuellement **11 sites de production** en service d'une capacité de production totale de **144GWh/an**. La quantité injectée a augmenté de **125% en 2021** (16 GWh injectés seulement en 2020).

L'Isère est le département de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui compte le plus de projets de gaz renouvelable.



JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ DES RÉSEAUX GAZIERS EN ISÈRE

En complément des échanges annuels portant notamment sur la maintenance, le traitement et l'analyse des incidents sur le réseau, TE38 organise depuis plusieurs années des rencontres pour sensibiliser les acteurs impliqués par les travaux à proximité des réseaux de gaz.

En 2022, ces rencontres ont connu une dynamique nouvelle. Organisés pour la première fois dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours, plusieurs ateliers et visites sur le thème de la sécurité des réseaux gaz ont été proposés à destination des élus et agents de collectivité ainsi qu'à leurs entreprises de travaux et leurs maîtres d'œuvre. L'événement a rassemblé 60 personnes.

L'enquête de satisfaction, conduite auprès des personnes ayant participé à ces ateliers, relève un **taux de satisfaction de 100%** mettant en évidence l'intérêt d'une telle opération pour sensibiliser les acteurs aux risques liés à la réalisation de travaux à proximité des réseaux et à la conduite à tenir en cas de dommage.



Atelier 1

Visite du centre de traitement d'appel du SDIS38



Atelier 2

Escape game «rue du marquage» par GRDF



Atelier 3

Cartographie des réseaux par TE38 et GreenAlp



Atelier 4

Géodétection, réalité augmentée par GRDF & GreenAlp



Atelier 5

Visite du bureau d'exploitation de GRDF

TOUS LES ACTEURS RÉUNIS



34
Maîtres d'ouvrage



23
Entreprises de travaux



20
Exploitants

ÉCLAIRAGE PUBLIC

TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS

4,5M€ DE TRAVAUX ENGAGÉS

Projets EP MO TE38 (création, rénovation et conformité)	161 Projets ouverts	Projets EP MO déléguée (création, rénovation et conformité)	17 Projets ouverts
26 406 Coût moyen (€ HT)	151 Engagés en travaux	19 846 Coût moyen (€ HT)	17 Engagés en travaux
	62 Réceptionnés		4 Réceptionnés
Déplacements d'ouvrage EP	21 Projets ouverts	21 Engagés en travaux	
2 897 Coût moyen (€ HT)		14 Réceptionnés	

NOUVELLES MODALITÉS

Dans le but de mieux répondre aux besoins des territoires et de lisser les dépenses d'investissements, TE38 a modifié les modalités de financement (plafond de travaux annuel indexé sur le nombre de points lumineux notamment).

DIAGNOSTIC ÉCLAIRAGE PUBLIC

TE38 propose à ses adhérents un diagnostic complet de leur patrimoine. En 2022, **38 collectivités** ont pu bénéficier de ce diagnostic sur leur patrimoine (soit 553 armoires analysées et 9 500 points lumineux).



RÉNOVATION & EXTINCTION



LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC TE38

En 2022, TE38 a poursuivi son programme de modernisation de l'éclairage public en déployant de nouvelles opérations de rénovation.



2 997 points lumineux remplacés



240 kW déposés générant 1GWh d'économie d'énergie



5,5% de renouvellement

Exemples de chantiers de rénovation menés en 2022 :

- **SAINT-LATTIER:**
46 luminaires rénovés et une extinction nocturne ayant permis une baisse de consommation de **88%**
- **HIERES-SUR-AMBY:**
91 luminaires rénovés, un abaissement de puissance de 23h à 5h et un gain de consommation de **80%**

85% du budget d'investissement EP de TE38 est dédié à la rénovation du patrimoine



L'EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE TE38



122

communes passées à l'extinction



51,6%

du territoire isérois (versus 39% en France)

50%



d'économie d'énergie

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

En cas de transfert de la compétence Eclairage Public, TE38 assure aussi l'entretien et la maintenance de l'ensemble des biens mis à disposition à titre préventif et curatif. Deux offres sont proposées:

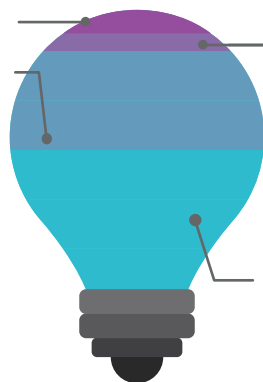
 **BASILUM**
Maintenance de base
80 communes

 **MAXILUM**
Maintenance optimal
158 communes

INDICATEURS 2022

2,8% de ballons fluorescents à éradiquer

48% de technologie LED déployée sur le territoire isérois



4,5% de luminaires boules à remplacer*

55% du reste de l'éclairage public

 **58 903**
Foyers lumineux

*1er janvier 2025 : Interdiction des luminaires boules
Arrêté du 28 décembre 2018

AIDES FINANCIÈRES

TE38 apporte des aides financières à ses adhérents réalisant des travaux d'Eclairage Public sous leur maîtrise d'ouvrage.

 **93389 €**
subventionnés en 2022

 **20**
dossiers instruits en 2022

Durant l'année 2022, TE38 a voté le recentrage de son action auprès des communes lui transférant la compétence. Cette décision fait écho au rapport de la cour des comptes publié en 2021, qui fait état du mauvais état global des équipements d'éclairage public français, tout en préconisant la mutualisation de la gestion des réseaux EP auprès d'un EPCI et plus particulièrement des syndicats d'énergies.



MISE EN LUMIÈRE ARCHITECTURALE 2022

La mise en lumière architecturale donne une identité visuelle particulière au patrimoine et participe à l'embellissement de la ville et du cadre de vie, à son développement touristique, socio-économique et/ou commercial en valorisant les aménagements. En 2022, 6 projets ambitieux ont été désignés pour être réalisés.

À l'occasion de ce nouvel appel à projets, TE38 a souhaité faire évoluer le dispositif en modifiant et enrichissant son règlement et ses critères de notation pour intégrer la prise en compte des enjeux environnementaux et la maîtrise de la demande en énergie.

★ **Tèche** classée 6ème au classement ★ **Entre deux Guiers**, classée 5ème



 gain énergétique : - **68%**



 puissance posée: **351W**

★ **La Côte Saint André**, classée 4ème ★ **La Salle en Beaumont**, classée 3ème



 gain énergétique : - **87%**



 puissance posée: **144W**

★ **Saint-Chef** classée 2ème



 gain énergétique : - **79%**

★ **Pont en Royans** classée 1ère



 gain énergétique : - **76%**

Les 6 projets retenus seront réalisés et soutenus financièrement par TE38

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CONSEIL EN ÉNERGIES

Le Conseil en Énergies est proposé depuis 2015 par TE38 à ses collectivités adhérentes. Il leur permet de bénéficier d'une analyse et d'un suivi personnalisé des consommations d'énergie des bâtiments publics et de préconisations de travaux pour améliorer la performance énergétique du patrimoine de la collectivité.

En 2022, le service conseil en énergies a connu un fort développement avec l'adhésion de 42 nouvelles collectivités. Ces nombreuses adhésions sont le signe d'une forte prise de conscience de la part des collectivités sur la nécessité d'accélérer leurs actions en faveur de la transition énergétique.

INDICATEURS 2022



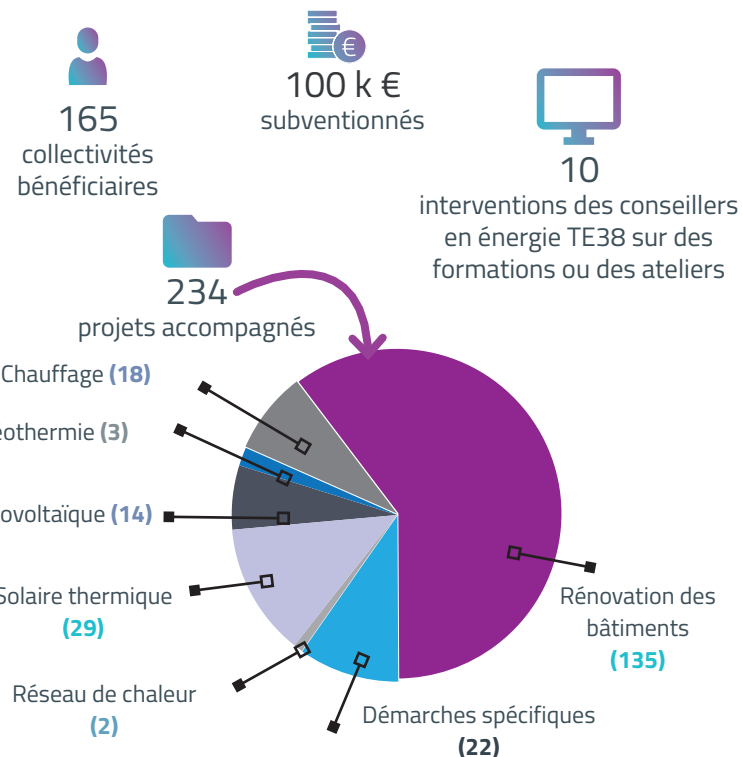
CEE

La mission de TE38 consiste à accompagner ses adhérents dans la valorisation de leurs CEE en gérant l'ensemble de la procédure d'instruction des dossiers. En 2022, **25 collectivités** ont signé une ou plusieurs conventions en vue de déposer des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) pour un total de 46 464 MWh cumac de CEE valorisés. L'année 2022, marque également la fin d'éligibilité de certaines opérations en éclairage public (horloges astronomiques, régulateur de tension).

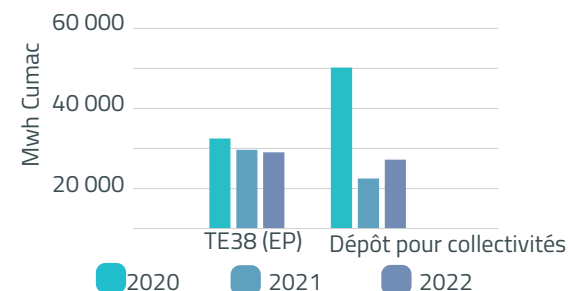


PARTENARIAT AVEC L'AGEDEN

La convention de partenariat TE38 - AGEDEN permet aux collectivités de bénéficier d'un accompagnement complémentaire pour la réalisation de leurs projets.



ÉVOLUTION DES CEE



ISERENOV

Le dispositif Iserènov' a été mis en place en 2022. L'objectif est d'encourager les collectivités à engager des travaux d'amélioration énergétique du patrimoine en amenant un financement sur les principaux postes de travaux visant l'isolation thermique de bâtiment ou le changement d'installation de chauffage.

ISERENOV'
par TE38



TE38 finance jusqu'à **48 000 €** par an par collectivité

En 2022, le programme a permis de financer :

- 20 opérations de travaux effectuées dans des logements sociaux
- 11 opérations concernent des équipements publics (Écoles, salles de fêtes, ...)
- 4 opérations effectuées au sein de logements et écoles



13
communes financées



234 305 k€
de subventions



35 projets financés
dont
28 projets d'isolations thermiques
7 projets de changements de combustible



ZOOM SUR SAINT SULPICE LES RIVOIRES

Les travaux de rénovation énergétique d'un logement communal se sont élevés à **57 835 €** et ont bénéficié de **46%** de subventions (soit 26 665 €). Ils ont consisté :

- une isolation thermique des planchers, des murs et des combles
- changement de menuiseries et pompe à chaleur



Avant



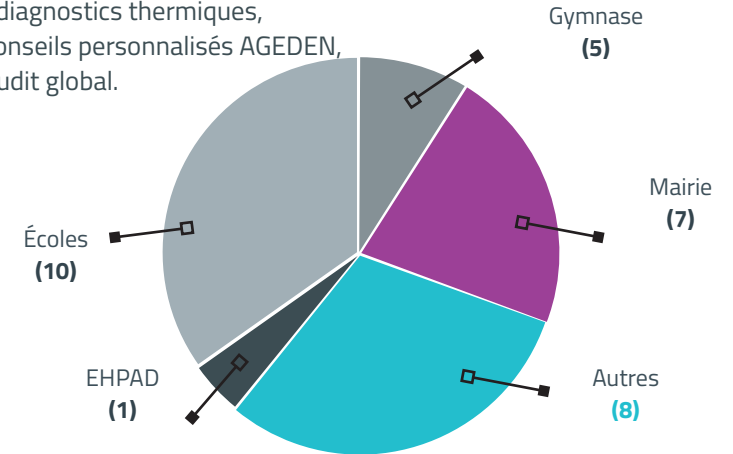
Après



PROGRAMME ACTEE II

En 2022, le programme ACTEE II est entré en phase opérationnelle et a permis de financer 231 k€ d'étude pour 32 collectivités iséroises qui ont pu bénéficier de ce dispositif.

- 24 diagnostics thermiques,
- 9 conseils personnalisés AGEDEN,
- 1 audit global.



NATURE DES BÂTIMENTS ÉTUDIÉS

ACCOMPAGNEMENT ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2022, le nombre de projets d'énergies renouvelables continuent d'accroître notamment avec l'envolée des prix de l'énergie (gaz, électricité, fioul) qui rend d'autant plus pertinent le recours à ce service.

C'est pourquoi, en 2022, TE38 a répondu à de nombreuses sollicitations des collectivités sur le sujet, de l'analyse d'opportunité en injection totale ou en autoconsommation, aux conseils pour la mise en œuvre (analyse proposition raccordement ou relecture de cahier des charges).

29
collectivités accompagnées sur des questions de production EnR électriques

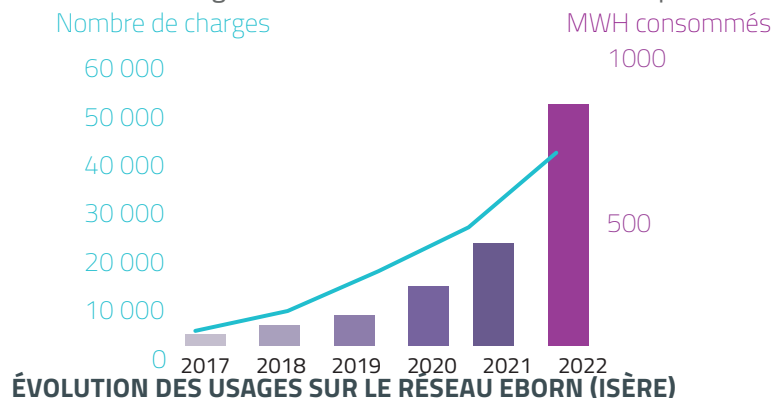
117
Sites analysés

2
communes accompagnées sur l'autoconsommation collective

10 GWh/an
de production EnR

RÉSEAU EBORN R É S E A U

Soucieux de déployer une politique en faveur de la mobilité décarbonée, TE38 a fondé avec 4 autres syndicats d'énergie le réseau eborn regroupant près de 1200 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. En 2022, le réseau s'étendant désormais sur 11 départements (allant de l'Allier jusqu'au Var) poursuit sa montée en puissance avec un usage croissant et une consommation qui a doublé entre 2021 et 2022:



INDICATEURS 2022 (DÉPARTEMENT ISÈRE)



10

bornes complémentaires installées
et **19** bornes complémentaires
programmées.



4,8 millions de Km
parcourus,
soit l'équivalent de

6 236

aller-retours Paris/New-York

Source : ADEME



889 410 mWh
consommés



774 tonnes
de CO₂ économisés



56 958
recharges



SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La période actuelle est charnière pour l'essor de la mobilité électrique. Le marché se développe, l'offre de véhicules évolue rapidement, de nouvelles obligations apparaissent et les initiatives privées se multiplient.

Dans cette perspective, TE38 a élaboré conjointement avec 14 autres syndicats un **Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE)** tel que prévu par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM).

Au travers d'un groupement de commande publique, ce schéma est organisé autour de 14 syndicats coordonnés par le SYANE (Haute-savoie) et réparti sur les régions AURA ET PACA. L'objectif étant de mutualiser les ressources en vue de parvenir à une stratégie cohérente qui réponde aux besoins des usagers.

Ce schéma vise à :

- Identifier l'offre publique et privée proposée aujourd'hui et en cours de déploiement.
- Identifier et quantifier les besoins de recharges à couvrir.
- Organiser et planifier les besoins en matière de bornes de recharge par territoire.

La phase de diagnostic des installations existantes et de quantification des besoins de recharge sur le département a donné lieu à deux webinaires avec les acteurs publics en avril et novembre 2022 réunissant plus de 130 participants chacun.

Au vu des éléments du diagnostic, TE38 va proposer une stratégie de déploiement qui permettra de couvrir une partie de besoins identifiés, notamment en termes de recharge « résidentielle » et « à destination » pouvant aller jusqu'à l'installation de 250 points de charge d'ici 2026 (1/3 des besoins identifiés). Une partie importante des besoins sera couverte par le développement des offres privées.

L'ensemble du diagnostic (état des lieux + stratégie de développement) sera adopté début 2023 en Conseil Syndical.

CARTOGRAPHIE

SÉCURITÉ

GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX

Le géoréférencement des réseaux d'éclairage public en classe A se poursuit, avec :



256 000 €

de dépense en 2022 pour géoréférencer :
29 communes (9 urbaines et 20 rurales)

Parmi les 70 communes urbaines qui avaient déjà transféré leur EP à TE38 avant 2022, seule une commune reste à géoréférencer.

Parmi les 141 communes rurales qui avaient déjà transféré leur EP à TE38 avant 2022, 63 ne sont pas encore géoréférencées. L'échéance pour traiter ces communes est 2026.

Afin que TE38 puisse tenir ses engagements, à compter du 1er janvier 2023, les réseaux des communes urbaines (au sens de l'INSEE) devront être géoréférencés avant le transfert de la compétence éclairage public à TE38 (obligation légale depuis le 01 janvier 2019).

PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ

L'année 2022 marque la fin du déploiement du fond de plan de haute précision sur l'ensemble du territoire couvert par TE38 pour sécuriser l'intervention des exploitants sur le réseau avec le survol de la dernière zone de 2 200 km² et 133 zones mises à jour afin de maintenir la qualité du fond de plan déjà existant.



144 utilisateurs du PCRS dont 59 nouveaux en 2022 (dont 57 communes, le SYMBHI, et la société ECE)



En 2022, TE38 a décidé de participer financièrement à la réalisation de l'orthophoto sur le territoire de la Métro pour un montant de **2 000 €**



CASSINI

INDICATEURS 2022

301
communes
bénéficiaires

25
adhésions en 2022 dont :

16
en lien avec le
transfert de leur
éclairage public

9
pour le service
cartographie
uniquement



CONFÉRENCE PCRS/CASSINI

Pour permettre à ses collectivités adhérentes de mieux appréhender les services autour de la thématique « cartographie », TE38 proposait en juin 2022 une série de conférences intitulée « **Accédez à la cartographie de votre territoire avec CASSINI et à une vue du ciel à très haute résolution avec le PCRS** ».

Elu.e.s et agents de collectivités du secteur étaient invité.e.s à échanger sur les usages possibles d'un outil de cartographie en ligne de type « SIG » (Système d'information géographique) comme CASSINI, l'outil proposé par TE38. Ces conférences se sont déroulées sur différents lieux stratégiques du territoire isérois pour permettre au plus grand nombre d'y participer. Elles s'inscrivent dans la volonté de TE38 d'être en proximité avec ses adhérents. En effet, ce type de rencontre vise à favoriser les échanges entre élus locaux, agents et techniciens experts autour de sujets spécifiques.



ACHAT D'ÉNERGIES

En tant que coordonnateur de groupements de commandes d'achat d'énergies, TE38 est en charge, pour le compte de ses membres, de sélectionner les fournisseurs d'énergies les plus performants et d'obtenir auprès d'eux des prix optimisés. La fixation des prix de l'année N s'opère progressivement au gré de la mise en œuvre des différents mécanismes d'achat prévus et de la parution des différentes données entrant en jeu dans la détermination des prix.

CONTEXTE

L'année 2022 est marquée par la poursuite de la hausse des prix de l'énergie, s'expliquant par un faisceau de facteurs, notamment la guerre en Ukraine, la moindre disponibilité de la production nucléaire française (maintenance et problèmes de corrosion) ou encore un été chaud et sec.

Ces paramètres ont induit de nouveaux prix records impactant le budget des collectivités. Les stratégies d'achat déployées par TE38 ont permis de limiter l'impact de la hausse des cours sur les prix obtenus.

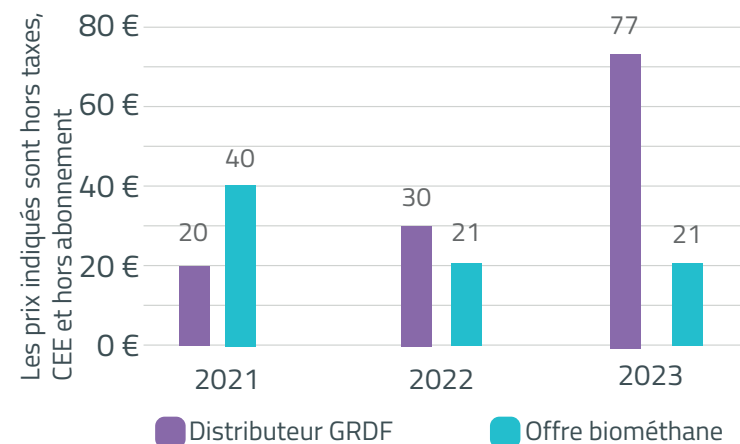
GAZ

En lien avec la crise énergétique qui sévit depuis fin 2021, le contexte international du marché du gaz a connu d'importantes évolutions en 2022.

Parmi les principaux facteurs de changement, figurent la volonté des pays européens de diversifier au maximum leurs approvisionnements, ainsi que la montée en puissance des achats de Gaz Naturel Liquéfié (GNL). On note également des efforts soutenus pour favoriser un remplissage optimal des stocks. Dans cette perspective, la France a annoncé avoir atteint un niveau de stockage de 99 % avant l'hiver. Ces mutations devraient notamment induire une évolution à la baisse des cours sur les marchés de gros.



ÉVOLUTION DES PRIX FOURNITURE DE GAZ (LOT PRINCIPAL)



La SAVE est le fournisseur de l'ensemble des lots 2022.

Prix 2023 TE38
77,25 € HTT/MWh
-24% sous la moyenne nationale

moyenne nationale 102 € HTT/MWh
(données FNCCR)



PROCHAINE ÉCHÉANCE:
ADHÉSION AU GROUPEMENT DE LA FOURNITURE DE GAZ DE VOS BÂTIMENTS

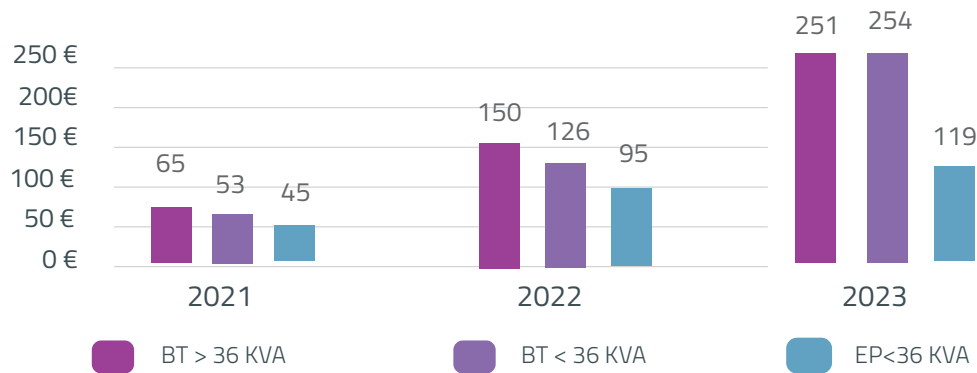
La prochaine campagne d'adhésion au groupement pour la fourniture de gaz naturel aura lieu début 2023 pour un début de fourniture au 1er janvier 2025.

ÉLECTRICITÉ

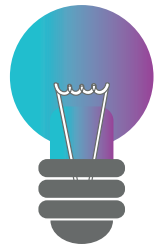
RENOUVELLEMENT ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ ÉLECTRICITÉ 2023-2025

Le nouvel accord-cadre de fourniture d'électricité pour 2023-2025 a été attribué le 9 mai 2022, à la suite de quoi les marchés subséquents des lots 1 et 2 ont été attribués en juillet respectivement à EDF et GEG Source d'Energies. Les membres sont donc couverts pour leurs besoins en électricité sur une période de 3 ans allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025.

ÉVOLUTION DES PRIX FOURNITURES HT/MWH (LOT PRINCIPAL)



Les prix indiqués sont hors prix 4 postes (hors toutes taxes, capacité et surcoût éventuel lié à l'énergie verte)



Moyenne nationale de
290 € HTT/MWh
(données FNCCR)

OPÉRATION SPÉCIALE TE38 – ARENH SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Le 30 août 2022, TE38 a décidé de mettre en œuvre la **clause de retour à l'ARENH (SWAP ARENH)** pour un prix de revente de **684,95 €/MWh**.

Cette opération est venue directement baisser les prix obtenus à la suite des prises de position. Pour l'éclairage public, l'excédent de l'opération sera versé à chaque membre sous la forme d'une prime. Ainsi, à consommation constante le prix du MWh reviendrait à **28,42 € TTC/MWh** (prix simulé ne prenant pas en compte la TICFE et l'amortisseur électricité).

INDICATEURS 2022



MÉCANISMES NATIONAUX VENANT DIMINUER LE PRIX FINAL

Au regard du contexte de forte hausse des coûts de l'énergie, plusieurs **dispositifs d'aides** aux collectivités sont prévus en 2023, sous réserve de transmission d'une attestation d'éligibilité :



BOUCLIER TARIFAIRE

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La hausse des prix sur les sites d'une puissance souscrite **inférieure ou égale à 36 kVA** plafonnée à 15%

Les collectivités engagées en offre de marché quant à elles, bénéficieront d'une compensation de **144,4€/MWh**

POUR QUI ?

Les collectivités (**moins de 10 salariés** et budget < à **2 millions d'€**)



AMORTISSEUR ÉLECTRICITÉ

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Prise en charge par l'état d'une part de la facture d'électricité (**50 % du dépassement**)

POUR QUI ?

Les collectivités **non protégées** par le bouclier tarifaire dès lors que le prix souscrit (hors abonnement, coût d'acheminement, TURPE et taxes) excède **180€/MWh**, dans la limite d'un plafond de **320€/MWh**

FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

INDICATEURS 2022

46,4
millions d'€
engagés en faveur de l'énergie



3236
factures

BALANCE DE CLÔTURE 2022

Résultats clôture de l'exercice 2021:

- 2 823 573,57 €

3 977 309,07 €

6 800 882 ,64 €

Part affectée à l'investissement (exercice 2022) :

0 €

6 800 882,64 €

6 800 882 ,64 €

Résultat de l'exercice 2022:

2 909 197,00 €

10 580 949,39 €

7 757 375,81 €

Résultat de clôture de l'exercice 2022:

85 623,43 €

7 757 375,81 €

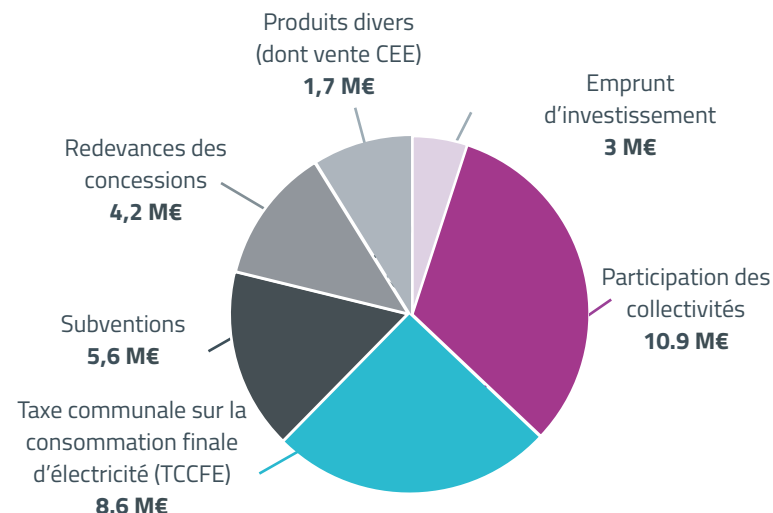
7 671 752,38 €

Investissement

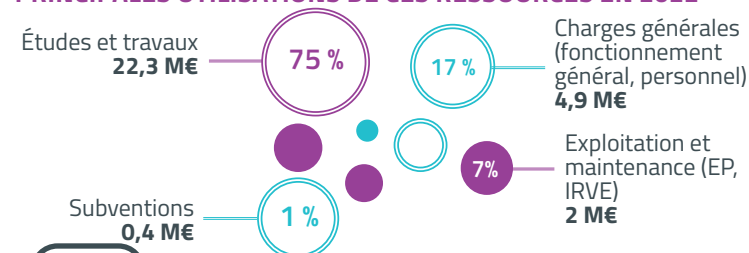
Global

Fonctionnement

PRINCIPALES RESSOURCES FINANCIÈRES DE TE38 EN 2022



PRINCIPALES UTILISATIONS DE CES RESSOURCES EN 2022



ZOOM SUR LES TRAVAUX

22 M € de travaux en 2022

80%
Réseaux électriques20%
Éclairage public

INVENTAIRE DES BIENS

TE38 a entrepris en collaboration avec la Paierie départementale de l'Isère un travail de fond sur l'inventaire des biens. Dossier structurant pour le passage à la M57 dans le cadre du changement de nomenclature comptable en 2023, il s'agit de s'assurer de la parfaite cohérence des actifs enregistrés dans les logiciels comptables de la Paierie et de TE38, et de procéder aux ajustements nécessaires des immobilisations. Du fait de la complexité de ce dossier, ce dossier emploie un poste à 100% et se poursuivra au cours de l'année 2023.

OUTILS D'INFORMATION

FAITS MARQUANTS

COMMUNICATION

DÉVELOPPEMENT DU DIGITAL ET AUTRES SUPPORTS

TE38 a envoyé de manière dématérialisée 8 newsletters dont 4 Energ'Info s'adressant à plus de 1 200 contacts. Ces newsletters permettent aux élus d'avoir régulièrement accès aux informations essentielles de TE38

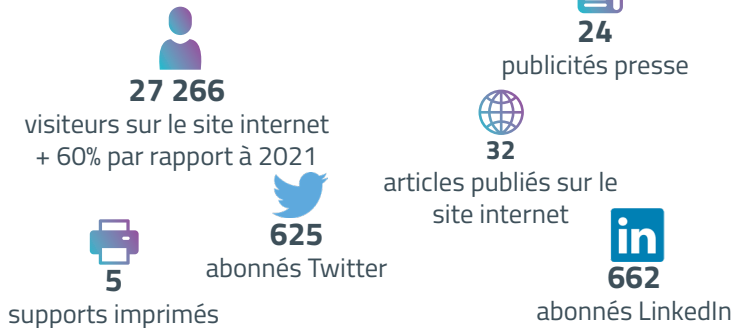
Afin d'accompagner les collectivités et les informer, TE38 a publié deux guides pratiques sur des sujets qui sont au cœur des préoccupations des élus isérois :

- Pour répondre aux nombreuses interrogations sur la mise en place de l'extinction de l'éclairage public, TE38 a élaboré un guide pratique ayant pour vocation de fournir un éclairage utiles et des conseils pratiques sur la démarche à suivre.
- Aux côtés de l'AFG, TE38 a élaboré un guide pratique qui a pour objectif d'apporter aux élus des éléments clés de compréhension et d'information pour accompagner les projets de méthanisation.

GUIDE PRATIQUE EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

GUIDE PRATIQUE DE LA MÉTHANISATION

INDICATEURS 2022



INDICATEURS 2022



LES RENCONTRES TERRITOIRE D'ÉNERGIE : UNE PREMIÈRE ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DU PARTAGE ET DE LA CONVIVIALITÉ

La journée a été rythmée par un large programme d'animations co-construit avec nos partenaires pour faire voyager le visiteur autour d'un parcours de l'énergie, fil rouge de la journée ! De la production aux usages, en passant par le transport, le stockage, la distribution, la fourniture et les économies d'énergie, les participants ont pu découvrir les enjeux et le rôle des acteurs présents sur chacune de ces étapes.

Plusieurs conférences et tables rondes étaient également programmées en présence d'experts de l'énergie intervenants sur des thématiques d'actualité : l'avenir de l'énergie dans le cadre de la neutralité carbone, éclairer moins pour éclairer mieux, réussir la transition énergétique, les innovations pour former aux métiers d'aujourd'hui et de demain.

Cette édition a été également marquée par la présence d'étudiants, demandeurs d'emploi et professionnels. Une belle occasion de rapprocher les différents publics et faire découvrir les innovations techniques et pédagogiques mises en place localement !





ACTIONS DE TE38 AUX CÔTÉS DE SES PARTIES PRENANTES

RÉSEAUX



En 2022, les Président.es de TEARA se sont réunis à trois reprises, dans la Haute-Loire (février), dans le Puy-de-Dôme (juin) et dans la Loire (décembre) sous la présidence de M. Jean-Paul Bringer, Président du SDE43 et Président TEARA 2022.



De nombreux sujets ont pu être traités, comme la **promotion de l'éclairage public dans le Plan de Relance**, la **coordination des schémas directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques**, les rencontres avec le SERCE et le SRER pour faire face ensemble à l'évolution des prix, ou la meilleure stratégie politique possible à déployer sur nos groupements d'achats d'électricité et de gaz, en cette période de crise énergétique. TEARA a également pu rencontrer le Vice-Président de la Région M. Thierry Kovacs, pour évoquer notamment la **Zéro Artificialisation Nette**, la mise à jour du **SRADDET**, l'**éclairage public** et le contenu de la convention Région / TEARA de septembre 2019 ou encore la massification de la production ENR en AURA.

Toutes les informations sont à retrouver sur www.teara.fr



COMMISSIONS CONSULTATIVES TE38

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Réunie deux fois en 2022, la Commission a examiné les rapports annuels des délégués des réseaux d'électricité, de gaz et de bornes de recharges eborn. Des échanges ont eu lieu entre autres sur l'actualité liée à la mobilité électrique, la crise de l'énergie, le rapport de la Cour des Comptes sur le dispositif du chèque énergie, et la réforme des taxes locales sur l'électricité. Enfin, une collaboratrice du Médiateur National de l'Énergie est venue échanger avec les membres de la commission.

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE POUR L'ÉNERGIE DE L'ISÈRE (CCPE)

Réunie deux fois en 2022, la Commission a discuté de sujets relatifs aux IRVE, à l'actualité de l'énergie, au PCRS ou encore au décret Eco Énergie Tertiaire. Plusieurs partenaires comme AURA-EE, l'Ageden, GRDF, la Région AURA ou encore la SEM Energ'Isère, ont été invités pour partager leur savoir aux côtés d'élus témoignant de leur expérience sur leurs territoires, sur les thèmes du photovoltaïques et de l'acceptabilité locale de projets de méthanisation.



Une visite du méthaniseur «Verténergie» à St Victor de Morestel a par ailleurs été organisée pour les élus intéressés.

AUTRES PARTENAIRES



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement



AGEDEN
Votre partenaire énergie-climat
en Isère



Article 8 Participation conjointe de TE38 et du concessionnaire ENEDIS aux travaux d'amélioration esthétique sur les communes urbaines

CAS-FACÉ Compte d'Affectation Spécial pour le Financement des Aides aux Collectivités pour l'Electrification rurale

CEE Certificats d'économies d'énergie

DPE Diagnostic de performance énergétique

EPCI Établissement public de coopération intercommunale

FACE Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale



PLU Plan local d'urbanisme

PLU(i) Plan local d'urbanisme intercommunal

R1 Redevance de concession dite de fonctionnement

R2 Redevance de concession dite d'investissement

TCCFE Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (désormais dénommée «Accise sur l'électricité»)

@TE_ISERE 
TE38 

04 76 03 19 20



www.te38.fr

contact@te38.fr



27 rue Pierre Sémard
38 000 Grenoble



territoire
d'énergie
ISÈRE